

1  
Raymond de Quintan Dupont

Compte et.

Pièces justificatives du compte rendu au Ministre  
le 1. 8. 1807 par le Directeur Interim

Monsieur Paris

Gestion de 1804 à 1807



r.  
m  
e  
p  
so  
p  
neo  
p  
al  
ro  
neo  
un

on fondo, e copierchio, confes



anné 1806.

Rome ce 31 Mars 1807.

1 bis

Janvier et 10 jours de février  
1807.

# Ecole Française des Beaux Arts à Rome

Compte que rend à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur  
le Directeur de l'Ecole Française des Beaux Arts à Rome des Recettes et Dépenses par lui faites  
Pour le service de l'Ecole depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1806, Jusques et compris le 10 février 1807.

Nota, ce compte étant rendu après le décès de M. Susé, on a cru devoir y comprendre des quarante un jours qui se  
sont écoulés depuis la fin de l'année 1806, Jusques à son décès arrivé le 10 février 1807, termes de sa gestion.

## Première Partie Recettes

### Section Première. Revenus Ordinaires.

Fait recette le comptable de la somme de deux cents, sixante dix huit Piastras.

Six bajocchi, produits par la recette par lui faite directement pendant l'année 1806, des Locations  
et des avances appartenantes au Nouveau Palais de France suivant le détail ci après savoir

Les freres Joseph et Louis Filippini qui ont pris conjointement à bail deux portions  
de terre appartenantes et attenantes au Palais, selon des avis avec autorisation du Directeur  
et chacun d'eux payant pour la partie qu'il cultive, il sera porté en compte ici ce que chacun

deux a payé depuis le 23 juillet 1805, voir le compte de l'an 1805, la partie louée à Louis Filippini  
est affermée a raison de 90 Piastras par an. Il a payé pour quinze mois depuis le  
23 juillet 1805 Jusques au 23 Decembre 1806. la somme de .....

Piastras. Baj.  
112 50

Recu de Joseph Filippini frere du précédent, pour douze mois depuis le 23 juillet 1805  
Jusques au 23 juillet 1806 a raison de 80 piastras par an .....

80 00

Recu de R. R. P. de S<sup>te</sup> Maria del Popolo pour la jouissance d'une partie  
des eaux superflues aux fontaines du jardin du Palais pour les années 1805. et 1806. ....

20 00

Recu de Giacomo Caspiani et Biaggio de Domenici pour semblable  
concession, et échu au mois de septembre 1806. ....

6 60

Recu de M<sup>re</sup> Berilacqua pour pareille concession et échu au dernier Avril 1806. ....

6 00

Recu de Mad<sup>me</sup> Marguerite Helnes pour droit de Passage sur un terrain  
appartenant au Palais, a raison de 3 Piastras par an, échu au 1<sup>er</sup> Septembre 1806. ....

3 00

Il convient d'ajouter ici 50. Piastras provenant de la vente de fagots  
provenant des Claguages des Bosquets du Jardin ci. ....

50

Total des Revenus Ordinaires ..... 278 10

Nota. Il est observé quoique le dernier article soit classé ici parmi les Revenus Ordinaires, on ne peut y compter pour les autres  
années, non seulement parce que l'Claguage n'est pas le même tous les ans, que parce qu'il est possible qu'un Directeur  
différem de son prédécesseur sur les idées d'économie, préférât de faire brûler ces fagots dans la maison à les vendre.



### 2.<sup>e</sup> Section.

## Fonds affectés au Service Ordinaire.

Fait recelle le comptable de la Somme de quatre vingt mille francs ou quatorze mille quatre cent cinquante cinq Pastes, cinquante un Baj, recues en douze payemens faits par M<sup>r</sup>. Colonia Banquier à Rome dans l'ordre suivant.

	Francs	Pastres	Baj
Le 28 Janvier 1806 pour le service de ce mois.....	6000	1051	33
Le 3 Mars pour le Service de Février.....	6000	1056	00
Le 2 Avril pour le Service de Mars.....	6000	1064	50
Le 5 Mai pour le Service d'Avril.....	6000	1075	12
Le 7 Juin pour le Service de Mai.....	6000	1075	12
Le 3 Juillet pour le Service de Juin.....	6000	1084	93
Le 9 Aoust pour le Service de Juillet.....	6000	1094	94
Le 12 Sept. pour le Service d'Aoust.....	6000	1102	55
Le 4 Octob. pour le Service de Septembre.....	6000	1093	93
Le 22 Nov. pour le Service d'Oct. et Novembre.....	12000	2200	00
Le 20 Decembre pour le Service Decembris completant l'année 1806.....	6000	1102	55
Le 19. fev. pour le Ser. de Janv. et fev. 1807, dont le 3 <sup>e</sup> seulement. apparait ala gest. de M. Suwie 8000.....	8000	1454	54
<b>Total des fonds du Service Ordinaire.....</b>	<b>80000</b>	<b>ou 14455</b>	<b>51</b>

Nota. ce payement étoit estimé de 8000 Pastres il y avoit 2000<sup>e</sup> qui est pour les 10<sup>e</sup> Pastres remis le 22 Nov. et dont on a rendu compte.

### Récapitulation de la Recette.

Section premiere Revenus Ordinaires.....	1,529.11	278	10
Sect. Seco. Fonds assignés par le Gouvernement.....	80,000	ou 14455	51
<b>Total général de la Recette.....</b>	<b>81,529.11</b>	<b>14,733</b>	<b>61</b>

Nota. Il n'y a pas eu de fonds Extraordinaires d'assignés pour cette année.

## Seconde Partie.

### Depense.

## Section Premiere.

### Traitemens, Appointemens ou Pensions fixes

Fait dépense le comptable de la Somme de cinq mille neuf cent quatre vingt deux Pastres, cinquante un Baj, à laquelle se montent les Traitemens, Appointemens ou Pensions fixes autorisés par le Ministre pendant le cours de l'année 1806. Sçavoir:

Traitement du Directeur.....	1090	91
Traitement des Pensionnaires suivant les feuilles émargées Celles n <sup>o</sup> . 1. ci contre.....	1634	60
Partie du traitement de M <sup>r</sup> . M <sup>r</sup> . Juge Saitier, Esclier Masquelier et Dourlen antérieur à leur arrivée à Rome, et qui leur n'a été payé que d'après la lettre du Ministre du 31 Janvier 1807, arrivée à Rome après le décès de M <sup>r</sup> . Chuvés. Le détail en est contenu dans la feuille n <sup>o</sup> . 2.....	867	177
Retenue sur ce traitement formant le tiers de deux derniers Sommes récurés... 834. 79.....		
Sur quoi on observe que la Pension de M <sup>r</sup> . M <sup>r</sup> . Bonnet et Calamard ayant fini au 1 <sup>er</sup> Oct. il y a trois mois de retenue pour chacun deux à defalquer de la		
Retenue générale qui font.....	27	26
ainsi il reste pour le total de la retenue.....	807	53
Traitement des Personnes attachés à l'Établissement suivant les feuilles émargées Celles n <sup>o</sup> . 3.....	376	00
Traitement du Medecin.....	30	00
Traitement du Chirurgien.....	20	00
<b>Total.....</b>	<b>5527</b>	<b>81</b>

N<sup>o</sup>. 1. 12 feuilles  
N<sup>o</sup>. 2. 4 feuilles

N<sup>o</sup>. 3. 12 feuilles  
N<sup>o</sup>. 4. 1 quittance  
N<sup>o</sup>. 5. 1 quittance.

N<sup>o</sup>. 5. Bis  
N<sup>o</sup>. 6. deux feuil  
N<sup>o</sup>. 7. deux feuil  
N<sup>o</sup>. 8. une seule q  
N<sup>o</sup>. 9. une feuil  
N<sup>o</sup>. 10. une quitan  
N<sup>o</sup>. 11. une quitan  
N<sup>o</sup>. 12. une feuil  
N<sup>o</sup>. 13. huit mem.  
N<sup>o</sup>. 14. une feuil  
N<sup>o</sup>. 15. une quitan  
N<sup>o</sup>. 16. une quitan  
N<sup>o</sup>. 17. quatre q  
N<sup>o</sup>. 18. deux mem.  
N<sup>o</sup>. 19. deux mem.  
N<sup>o</sup>. 20. un mem.  
N<sup>o</sup>. 21. un mem.  
N<sup>o</sup>. 22. un mem.  
N<sup>o</sup>. 23. trois mem.  
N<sup>o</sup>. 24. deux q  
N<sup>o</sup>. 25. quatre q  
N<sup>o</sup>. 26. un mem.  
N<sup>o</sup>. 27. une quitan  
N<sup>o</sup>. 28. deux quitan  
N<sup>o</sup>. 29. deux quitan  
N<sup>o</sup>. 30. une quitan  
N<sup>o</sup>. 31. une quitan  
N<sup>o</sup>. 32. une quitan  
N<sup>o</sup>. 33. une quitan  
N<sup>o</sup>. 34. une quitan  
N<sup>o</sup>. 35. un Compt  
N<sup>o</sup>. 36. deux com  
N<sup>o</sup>. 37. un compt  
N<sup>o</sup>. 38. un mem.  
N<sup>o</sup>. 39. une quitan  
N<sup>o</sup>. 40. une quitan  
N<sup>o</sup>. 41. une quitan  
N<sup>o</sup>. 42. deux quitan  
N<sup>o</sup>. 43. une quitan  
N<sup>o</sup>. 44. une quitan  
N<sup>o</sup>. 45. deux quitan







Traitemens echu du 1. Janvier au 10 fevrier.

N. 5. Des.	Traitement du Directeur un mois et un tiers...	121..21
N. 6. deux feuilles	Traitement payé a 18 Pensionnaires d'après les deux feuilles emargées lottées N. 6.	327..12
N. 7. deux feuilles	Retenue pour un mois et un tiers, qui fait le tiers de la somme précédente.	109..4
	Traitement des Personnes attachées à l'Établissement d'après les 2 feuilles lottées N. 7.	97..33
	<b>Total des Appointemens et Traitemens fixés.</b>	<b>5982..51.</b>

2. Section.

Depenses diverses et d'Entretien.

Fait depeuse le comptable de la somme de huit mille, quatre cent trente quatre Piastres cinquantes cinq Bajocchi a laquelle se montent les depenses diverses acquitées pour le service de l'École pendant l'année 1806, Janvier et les dix premiers jours de fevrier 1807.

Pour la table des Directeurs.	1060..00
Pour la table des Pensionnaires.	3094..73
Nouriture de M. Dupatij a Carrare et un a compte sur les frais de bauche de la table.	51..00
Memoire de la femme de Charge pour depenses de maladie et beaucoup de detait divers.	388..73
Blanchissage du linge de lits de chambre et de table.	90..00
Étrennes deux fois l'année au dedans et au dehors du Palais.	44..00
La voiture pendant 15. mois et un tiers depuis le 1. Janvier 1806. jusqu'au 10 fevrier 1807.	520..00
L'Apothicaire.	182..69
Le Marchand de Vin.	357..80
Le Marchand d'huile.	270..69
Pour l'huile accordée au Portier.	3..00
Le March. de Charbon.	133..60
Le March. de Pois (Borzoni et Gidoni)	144..00
Le March. de Fayance.	67..48
Le Chaudronnier et Etamage.	13..19
L'orfèvre.	10..00
Le March. de draps.	90..15
Le tailleur.	33..28
Le March. de toile.	31..45
Le March. de couverture de laine pour les matelas.	74..00
Le Matelassier.	17..10
Pour les Illuminations.	15..80
Pour la redevance d'une livre de Cire a St. Pierre.	50
La taxe de l'Eau pour deux années.	30..00
Le Cens au marquis Patrizi.	13..60
Pour aumones à l'hospital des bons fratelli ou on soigne les gens attachés à l'École, a de pauv. artistes &c.	33..15
Pour acquisition de livres necessaires à l'École.	64..00
Pour des armoires de Bibliothèque achetées d'hazard.	16..00
Pour deux Mors doubles en papier pour la Sale d'Exposition.	2..00
Pour le nettoiement des murs.	12..85
Pour fourniture de gravier et recoupes pour la Courasse.	3..92
Pour des outils de Jardinage.	3..11
Journées d'hommes pour l'entretien du Jardin, Elaguage, fauchon de fagots &c.	73..98
Ouvrage de terraple pour l'établissement et l'entretien de la terraple devant le palais de la rue St. Sebastien.	87..50
au Ramoneur.	4..30
à Mad. veuve Harriette pour le voyage de retour de son mary mort Pensionnaire.	109..03
à Mons. Bonnet Pontier pensionnaire pour son voyage de retour de la Capue de la Vierge au Chardonniet.	120..08
à M. Gaspe Architecte Pensionn. pour son voyage de retour.	109..03
à M. Calamar Sculpteur Pensionn. pour son voyage de retour et les frais d'habillage de sa statue l'Innocence.	229..16
à M. Grapi Cap. de Navire pour le transport de Carrare à Rome.	103..00
à M. Ferrari pour le transport de ces marbres du port à l'Academie.	30..00
à M. Piggiani pour scier et debiter ces blocs.	13..60

1051..33	N. 8. une seule quittance
1056..00	N. 9. une feuille
1064..50	N. 10. une quittance
1075..12	N. 11. une quittance
1075..12	N. 12. une seule quit.
1084..93	N. 13. huit mem. quit.
1094..94	N. 14. une seule quittance
1102..55	N. 15. une quittance
1093..93	N. 16. une quit.
2200..00	N. 17. quatre quit.
1102..55	N. 18. cinq mem. quit.
1454..54	N. 19. deux mem. quit.
1455..51	N. 20. un mem. quit.
278 10	N. 21. un mem. quit.
1455..51	N. 22. au mem. quit.
14733 61	N. 23. trois mem. quit.
	N. 24. deux quittances
	N. 25. quatre mem. quit.
	N. 26. un mem. quit.
	N. 27. une quittance
	N. 28. deux quit.
	N. 29. deux quit.
	N. 30. une quit.
	N. 31. une quit.
	N. 32. une quit.
	N. 33. une quit.
	N. 34. une quit.
	N. 35. un compte quit.
	N. 36. deux comptes quit.
	N. 37. un compte quit.
	N. 38. un mem. quit.
	N. 39. une quittance
	N. 40. une quittance
	N. 41. une quit.
	N. 42. deux quit.
	N. 43. une quit.
	N. 44. une quit.
	N. 45. deux quit.

Piastres Baj.  
1090... 91  
1635... 60  
867... 77  
807... 33  
376... 00  
30... 00  
20... 00  
5327... 81



265  
 n. 46. une quit.  
 n. 47. une compte quit.  
 n. 48. une quittance  
 n. 49. une quittance  
 n. 50. un mem.  
 n. 51. une quit.  
 n. 52. une quit.  
 n. 53. une quit.  
 n. 54. deux quit.  
 n. 55. une quit.  
 n. 56. une quit.  
 n. 57. un mem.  
 n. 58. un mem.  
 n. 59. une quit.  
 n. 60. deux mem. quit.  
 n. 61. un mem. quit.  
 n. 62. deux mem. quit.  
 n. 63. trois mem. quit.  
 n. 64. un mem. quit.  
 n. 65. deux quit.  
 n. 66. une quit.

Au mouleur pour ouvrage fait journellement dans l'école.....	110... 33
Frais d'emballage des travaux des Pensionnaires envoyés à Paris.....	3... 33
Frais d'exposition annuelle des travaux des Pensionnaires.....	28... 70
Gratification annuelle aux deux modèles.....	10... 00
Paix pour différens transports soit au dedans soit au dehors du palais à des crocheteurs.....	11... 20

Depense depuis le 31 decbr 1806. Jusqua au 10 fevrier 1807.

Pour la table du Directeur, celle des Pensionnaires.....	310... 32
Le memoire de la femme de Charge.....	76... 07
Blanchissage.....	11... 31
Cronnes du P <sup>m</sup> Janvier tant au dedans qu'au dehors du Palais.....	22... 00
Amorces au confratelli, aux Capucins et Cordes a la Paroisse pour la Chancelier.....	3... 30
L'Apothicaire.....	24... 19
Le Marché de vin.....	48... 00
Le Marché d'Huiles.....	19... 80
Le Marché de Charbon.....	12... 00
Le Marché de Bois.....	19... 00
Fourniture de toile à Matelas.....	17... 40
au Mouleur de l'Academie.....	26... 00
Total de Depenses d'Entretien.....	
	8434... 55.

3. Section

Depense diverse Extraordinaire en Construction et Reparation

Fait depense le comptable de la somme de six cents soixante quatorze piastres, quatrevingt un Bajochi, à laquelle se montent les depenses Extraordinaire de l'année 1806. contenues au present compte.....

Au Maître Maçon.....	43... 92
Au Marbrier.....	26... 74
Pour une couverture de Cheminée afin de l'empêcher de fumer.....	2... 60
Au Serrurier Somatchi.....	68... 54
Au Serrurier Conscience.....	23... 45
Au Peintre en Batiment.....	148... 71
Au Vitrier.....	50... 80
Au tapissier.....	497... 27
Au Chaisier.....	23... 40
Au Lustrier.....	30... 00
Total des Depenses Extraordinaires.....	
	674... 81.

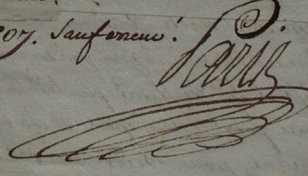
Recapitulation de la depense.

Section 1 <sup>re</sup> .....	5982... 51
Section 2 <sup>o</sup> .....	8456... 55
Section 3 <sup>a</sup> .....	674... 81
Total général de la depense quinze mille quatrevingt onze Piastres Quatrevingt sept Bajochi. et 115091... 87	

Resultat

La Recette se monte à Quatorze mille sept cent trente trois Piastres Soixante un Bajochi, et.....	14733... 61.
La Depense a quinze mille quatrevingt onze Piastres quatrevingt sept Bajochi, et.....	15091... 87
Donc la Depense excède la Recette de trois cent cinquante huit Piastres Vingt six Bajochi.....	358... 26.

Certifié le present compte dont il résulte que la Depense excède la recette de la somme de Trois cent Cinquante huit Piastres Vingt six Bajochi.

Fait à Rome le 31 Mars 1807. Saufonenu: 



# Compte des valeurs en numéraire et Quitances.

trouvés lors de l'Inventaire fait par ordre de son Excellence Monsieur L'Academiens de France après le décès de M<sup>r</sup>. Suvée Directeur de l'École Supérieure des beaux arts à Rome le 9 Février 1804.

Nota: la plus grande partie de ces fonds trouvés en deux différentes caisses concernoient la Rente des Pensionsnaires, et c'étoit la seule partie qui appartint à l'Académie, puisque M<sup>r</sup>. Suvée n'avoit pas encore touché les mois de Janvier, et de Février, qu'il ne restoit d'excédant de la Recette sur la dépense dans le dernier compte, qu'il a rendu au Ministre, que M<sup>r</sup>. Bajocchi, et qu'enfin dans le compte rendu après son décès par le Directeur provisoire, la Dépense payée excédant les revenus de 159<sup>l</sup> 59<sup>l</sup> le reste de ces fonds venoit des sommes laissées de confiance entre ses mains par des Pensionsnaires; de celles qui lui adresoient des Præmurs, qui avoient des Enfants Étudiants les Arts à Rome pour leur être remises à fur et mesure de leurs besoins; de celles encore, qui lui adresoient M<sup>r</sup>. Rabillard Cîteur de Musée Napoléon pour être comptés aux graveurs, qu'il avoit la bonté de surveiller; ou enfin de ses propres deniers, car, sans doute, il n'étoit pas sans argent à lui. Le tout étoit divisé en Paquets, dont plusieurs étoient étiquetés des noms des Personnes, qu'ils concernoient. Comme on avoit pas d'autres fonds pour les besoins du moment, on a été obligé <sup>de prendre</sup> une portion de ce numéraire, mais à été retablé, si non quant à l'ordre, au moins quant à la quantité, ainsi que cela peut être prouvé par le rapprochement, et la Comparaison avec l'Inventaire.

## Paquets, et Paquets contenant des sommes, dont la destination étoit indiquée, et qui ont été remis aux Intéressés

- 1<sup>o</sup>... Un Paquet contenant 20. Doppie 14. Pauls, 55. Bajocchi, faisant 81<sup>l</sup> 73<sup>l</sup> avec le nom de Legenswiler, c'étoit le traitement du mois de Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, et Décembre des Pensionsnaires, qui avoit prié M<sup>r</sup>. Suvée de lui garder. Ce paquet lui a été remis par le Directeur provisoire, ce qu'il a reconnu en Emarguant l'Etat, ou le tout est porté.
- 2<sup>o</sup>... Une Pièce d'or de la grandeur d'un double Louis, médaille, ou monnoye étrangere, renfermée dans un papier, sur lequel est écrit le nom de M<sup>r</sup>. Descaups, comme cet article n'y prend rien, elle a été remise à Mad<sup>e</sup>. Suvée, qui a emargé l'Etat.
- 3<sup>o</sup>... Un paquet contenant 10. Pauls, et 1. Baj. avec le nom de M<sup>r</sup>. Dédéban Pensionsnaire, c'étoit le complément de son traitement du mois de Janvier, il lui a été remis, et il a emargé l'Etat.
- 4<sup>o</sup>... Un paquet contenant 6. Doppie 7. Pauls, 3. Baj. avec le nom de M<sup>r</sup>. Richomme Pensionsnaire c'étoit son traitement de Janvier, il lui a été remis, et il a emargé l'Etat.
- 5<sup>o</sup>... Un paquet contenant 7. Pauls, 3. Baj. avec le nom de Boffelut Pensions<sup>naire</sup>, c'étoit le complément de son traitement de Janvier, il lui a été remis, et il a emargé l'Etat.
- 6<sup>o</sup>... Un paquet contenant 4. Doppie, avec le nom de M<sup>r</sup>. Giraud Pensions<sup>naire</sup>, il lui a été remis, et il a emargé l'Etat.
- 7<sup>o</sup>... Un paquet cont<sup>enant</sup> 6. Pauls, 3. Baj. avec le nom de M<sup>r</sup>. Dourens Pensions<sup>naire</sup>, il lui a été remis, et il a emargé l'Etat.
- 8<sup>o</sup>... Un paquet cont<sup>enant</sup> 4. Pauls, 3. Baj. avec le nom de M<sup>r</sup>. Fasse Pensions<sup>naire</sup>, il lui a été remis et il a emargé l'Etat.
- 9<sup>o</sup>... Un paquet contenant 4. Doppie, 4. Pauls, 8. Baj. avec le nom de Legenswiler Pensionsnaire, c'étoit son traitement de Janvier, il lui a été remis, et il a emargé l'Etat.
- 10<sup>o</sup>... Un paquet contenant deux Dinstres, et demi, avec le nom de M<sup>r</sup>. Sublaires Architecte du Palais, c'étoit son traitement de Janvier, il lui a été remis, et il a emargé l'Etat.
- 11<sup>o</sup>... Un paquet contenant trois Doppie, 16. Pauls, 3. Baj. avec le nom de M<sup>r</sup>. Rabillard, c'est l'ôteur de Musée Napoléon. M<sup>r</sup>. Suvée s'étoit chargé de faire graver à Rome plusieurs planches pour cet ouvrage, on lui envoyoit les fonds de Paris pour payer les graveurs à fur,



et mesure qu'ils avoient dans leurs travaux. Il consta par les Lettres de M<sup>r</sup> Robillard, que ce paquet contenoit le reste d'un envoi de 1315. fr. M<sup>r</sup> Robillard payoit aussi à Paris pour M<sup>rs</sup> Suvée, c'est ainsi, qu'il a remis à M<sup>r</sup> Juge Sens<sup>no</sup> 600. fr. pour son voyage de Paris, à Rome, qui est, sont dus à M<sup>r</sup> Robillard, et dont par le compte, qu'il a fait parvenir au Directeur Provisional M<sup>rs</sup> Suvée reste debiteur de 593. francs.

Paquets et Rouleaux Sans indication,  
et quittances sur la Retenue

Piastres, Baj.

1. un rouleau contenant 31. Doppie, et 23. B <sup>is</sup> en comptant la Doppie sur le pied de 3. 21. tout fait.	99. 84
2. un rouleau de 100. Doppie, ou	321. 00.
3. un paquet de 17. Doppie, ou	54. 57.
4. un paquet de 14. Doppie, ou	54. 57.
5. un paquet de 8. Doppie, ou	27. 28 <sup>1/2</sup>
6. un paquet de 14. Doppie, ou	54. 57.
7. un paquet de 14. Doppie, ou	54. 57.
8. un paquet de 17. Doppie, ou	54. 57.
9. un paquet de 19. Doppie, 4. Piastres d'or, 1. Poin, 8. Piastres, 75. Baj. en moyenne, ou	78. 14.
10. un paquet de 9. Piastres 72. Baj. ci	9. 72.
11. un rouleau de 92. Doppie, ou	295. 32.
12. un rouleau de 100. Doppie, ou	321. 00.
13. un rouleau de 57. Doppie, et 10. demi Doppie, ou	199. 02.
14. un paquet de 3. Doppie, ou	9. 63.
15. un paquet d'une Piastre, avec une pièce de 10. sous de Napoléon (nomine à M <sup>rs</sup> Suvée)	1. 00.
16. un paquet contenant 15. Doppie, et demie, 2. Piastres, 92. Baj. ou	52. 72 <sup>1/2</sup>
17. un rouleau de 66. Doppie, et demie, ou	213. 46 <sup>1/2</sup>
<u>Total du numéraire, qui n'a pu être remis</u>	
	<u>1900. 99<sup>1/2</sup></u>

18. Il a été trouvé dans les papiers de M<sup>r</sup> Suvée trois quittances de M<sup>r</sup> Marin Pensionsnaire de 300. fr. Chacune, à compte sur sa retenue, ou
19. Il a été trouvé également trois pareilles quittances de M<sup>r</sup> Dupaty Pensionsnaire aussi sur sa retenue.
20. Il a été trouvé aussi une quittance de 300. fr. de M<sup>r</sup> Melhomme Pensionsnaire, à qui M<sup>r</sup> Suvée avoit avancé cette somme, cette somme a été versée, qu'elle fut imputée sur sa retenue, sans cela, il eût été obligé de la rembourser à M<sup>rs</sup> Suvée; sa demande lui a été accordée par le Directeur Provisional

Total général en numéraire, et papier des sommes restés en Paisfr. 2282. 63<sup>1/2</sup>

Sur le compte que le Directeur par interim a fait de la retenue, et la Distribution en rouleaux séparés, étiquetés du nom des Pensionsnaires, qui y sont interposés, en y comprenant celle de M<sup>r</sup> Guerin l'autre partie pour les francs sans avoir rempli les obligations que lui imposent les règlements la totalité de la retenue est de

437. 91.

C'est, suivant l'Instruction, l'état de la somme, après avoir prélevé les retenues; mais lorsque le Directeur Provisional a voulu vérifier l'existant, au lieu de n'y trouver que 437. fr. 91. il s'y est trouvé effectivement 594. fr. 56. ce

Sur cette somme ont été payés celles qui suivent.

- |   |          |          |
|---|----------|----------|
| 1. A M <sup>r</sup> Dupaty Pensionsnaire 206. 19, qu'il avoit laissés entre les mains de M <sup>r</sup> Suvée sur la figure de l'Instruction, et dont le Directeur lui avoit fait un billet. ci | 206. 00. | } 481. 4 |
| 2. à M <sup>r</sup> Stohove, un billet de quatre vingt cinq Piastres de M <sup>r</sup> Suvée; ci  | 85. 00.  |          |
| 3. un autre billet à M <sup>r</sup> Descamps de 81. Piastres, ci  | 81. 00.  |          |
| 4. 600. fr. que M <sup>r</sup> Robillard a payé à M <sup>r</sup> Haye Sens <sup>no</sup> pour ses frais de voyage de Paris à Rome faisant   | 109. 40. |          |
| Total   |          | 481. 40. |
481. 4

Nota. cette somme a été remise à M<sup>rs</sup> Suvée, sur que c'est elle qui est engagée au nom de son mari, envers M<sup>r</sup> Robillard.



ci-contre = 481.4 } 594.56  
 5 }  
 594.56  
 514.52 } 325.6  
 599.11

5<sup>o</sup>. Remboursé à Mad<sup>e</sup>. Suvée au nom de M<sup>o</sup>. Melchior les 500. fr. que M<sup>o</sup>. Suvée lui avait  
 avancé de ses deniers, et qui avec d'autres Pensionnaires ont été imputés sur sa tenue, dont se  
 cette somme égale une année et

Il restoit donc tout étant payé à l'exacte neant l'excès, que Le Directeur par Interim a  
 remis à Mad<sup>e</sup>. Suvée en échange d'une quittance signée d'elle.

## Observation

Le Directeur provisoire a remis cette somme à Mad<sup>e</sup>. Suvée en vertu d'une autorisation  
 de Monsieur L'Ambassadeur, qu'il lui avait demandé d'après un calcul erroné, qui n'annonçoit  
 qu'un excédant de 45.30. fait d'après le état de l'Intendant, et non d'après le neu de la caisse, où  
 il y avait effectivement 13<sup>o</sup> 51<sup>o</sup> de plus que ce qui est enoncé dans l'Autorisation: Mad<sup>e</sup>. Suvée ayant  
 besoin d'argent pour se disposer à quitter le Palais; si en ayant évidemment pas, puisqu'elle a  
 été invariable, et remis au Directeur par interim, ce dernier a cru indispensable de la mettre en  
 état de faire les premières dépenses, qu'exige sa situation, sans importuner Monsieur L'Ambassadeur  
 pour une aussi faible différence.

Il conviendrait de plus qu'il étoit par vraisemblable, que M<sup>o</sup>. Suvée n'eut aucun fond à  
 lui au moment de sa mort, aussi funeste, qu'imprévue, cette faible somme de 59. fr. lui  
 appartenait évidemment, tout ce qui étoit dû au Gouvernement pour les retraites, et à des changes  
 pour reconnoissances particulières ayant été prélevé; mais qu'il lui est évidemment dû par  
 l'établissement la somme de 159. 69. excédant en dépense les revenus dans le compte rendu par  
 le Directeur provisoire lui même ayant payé cet excédant avec les fonds des mois de Janvier, et Février,  
 cet excédant d'ailleurs ne provenant que de l'ordre, que le Ministre donne dans sa lettre du 31. Janvier  
 1807. arrivée après le décès de M<sup>o</sup>. Suvée, de payer à ses Pensionnaires un traitement rétrogradé, qui pour  
 cinq d'entr'eux (le 6<sup>o</sup> n'étant pas encore arrivé à la clôture du compte) produit une somme de  
 1157. Parties, dépense sur laquelle M<sup>o</sup>. Suvée, ne pouvoit compter, qui excédoit les fonds ordinaires,  
 et pour laquelle on n'en a fait aucun. D'après cet exposé il est clair que Mad<sup>e</sup>. Suvée dans sa  
 position malheureuse, et privée à l'extrême, ne peut être responsable d'événement imprévu, et qu'il  
 est juste, que le Directeur provisoire lui remette sur les fonds de l'établissement le 159. 69. qu'elle  
 même a payé au delà des fonds, et des Revenus ordinaires; sans à sa porter comme déficit de  
 l'ancien compte, dans le premier qu'il présentera. Une réflexion bien simple montrera la  
 justice de cette conduite à l'égard de Mad<sup>e</sup>. Suvée; si au lieu de présenter un excédant en dépense  
 le Directeur compte l'eût offert plus faible, de la même somme, que le revenu, n'aurait ce pas été  
 à elle, comme représentant son mari, à en répondre au Gouvernement?

La somme de 58. 81. est évidemment insuffisante pour les besoins actuels de Mad<sup>e</sup>. Suvée,  
 d'autant plus qu'elle ne peut espérer de secours de ses parents. Le Directeur par interim  
 a donc dû en par l'abandonner dans ces fâcheuses circonstances. trop peu fortuné lui même pour  
 pouvoir l'aider personnellement, il a cru devoir lui remettre le 159. 29. de deniers, et d'autant moins  
 craint que cette remise pût être désapprouvée du Ministre, que Mad<sup>e</sup>. Suvée réclament par devant  
 lui une assez forte somme pour des dettes faites par son mari, dès la création du nouvel  
 établissement, il sera facile de retirer ce 159. 29. lors de la liquidation, si d'après un plus mûr  
 examen on ne croyait pas, qu'elle lui fût due; Il est d'ailleurs présumable, que Mad<sup>e</sup>.  
 Suvée obtiendra de l'Empereur une Pension, ce Prince ne pouvant lui refuser sans



si bien mérité, la Veuve d'un Sujet Zélé, & fidèle mort à son service; ainsi t'est  
encore un nouveau moyen de tenir cette somme, si on le jugoit nécessaire

Rome le 29. Mai 1807

Pauli  
Dint. per intercom

*[Faint, mostly illegible handwriting covering the remainder of the page, likely bleed-through from the reverse side.]*



# Ecole Imperiale de France pour les beaux Arts à Rome

## Etat de Situation au Commencement de 1807.

après le décès de M. Suré Directeur, arrivé le 9 février 1807.

### Observations.

Il y a dix Pensionnaires entrés le 1<sup>er</sup> Vendémiaire de l'an 14. cet ordre est très honorable sur un placement. Lorsque M. Bouthillier sera arrivé les Pensionnaires seront 24 à table et 20 regardant le traitement. M. Suré n'en aura que 9 et 10 pendant toute l'année dernière. Ils ont été 13 pendant un seul mois, sur la dépense qui concernait les Pensionnaires l'été de cette année au double de ce qu'elle étoit en 1806.

- Il y a parmi les Pensionnaires actuels.
- 5. Sculpteurs.
  - 4. Peintres.
  - 3. Architectes.
  - 2. Graveurs en taille douce.
  - 1 graveur en pierres fines.
  - 3 Compositeurs de Musique au complet.
- M. Bouthillier qui est entré au 14, et dont le terme n'est pas déterminé et qui ne touche pas de traitement, mais comme M. Suré ne loge pas à l'Académie sa sortie ne produira aucune facilité pour le logement.

### Pensionnaires.

**Messieurs.**  
 Marin Sculpteur, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Vendémiaire an 11.  
 Milhomme Sculpteur, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Vendémiaire an 12.  
 Eggenwiller Sculpteur, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Germinal an 13.  
 Granger Peintre, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Vendémiaire an 14.  
 Odevare Peintre, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Vendémiaire an 14.  
 Menager Architecte, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Vendémiaire an 14.

*Nota.* Les six Pensionnaires suivans quoique arrivés à Rome depuis le 1<sup>er</sup> Vendémiaire an 14 sont supposés être entrés à la Pension à cette époque par conséquence de la lettre du Ministre du 31 Janvier 1807, arrivée après le décès de M. Suré.

Ingre Peintre  
 Lattier Sculpteur  
 Vallot Architecte  
 Masquelier Graveur  
 Tiotier Graveur en pierres fines  
 Doulen Compositeur de Musique

Entrés le 1<sup>er</sup> Vendémiaire an 14.

Guenipin Architecte, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Janvier 1807.  
 Boffelier Peintre, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Janvier 1807.  
 Giraud Sculpteur, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Janvier 1807.  
 Dedebar Architecte, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Janvier 1807.  
 Richomme Graveur, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Janvier 1807.  
 Gasse Compositeur de Musique, Entré à la Pension le 1<sup>er</sup> Janvier 1807.  
 Bury Architecte qui ne jouit que de la table et du logement.

*Nota.* La lettre du Ministre du 31 Janvier annonce encore M. Bouthillier qui a remporté le prix de composition Musicale pour le mois d'Avril.

### Traitement

*Nota.* quoique il n'y ait pas de Directeur dans ce moment on indique ici son traitement qui est de 6000 fr. ou 1000. Pastres Bajocchi.

Le traitement des Pensionnaires est de 1200 fr. dont on leur retient le quart qu'on leur remet à la fin de leur terme, ce qui réduit à 900 francs la somme qu'ils touchent laquelle divisée en douze mois leur fait en argent de Rome 13 Past. 63. Baj par mois.

### Personnes attachées à l'établissement

Messieurs	Pastres Bajocchi
Martelli Medecin, Par an	30... 00
Alex. Martelli fils (arrivé depuis 4 ans lorsque l'absence de son père ne lui permit pas de venir)	
Maggi, Chirurgien, Par an	20... 00
Offianini Architecte, Par an	30... 00
Rapi Concierge par mois, il est nourri	2... 00
Bonneton portier par mois	8... 00
Anne la fond Femme de Charge par mois, elle est nourrie	6... 00
Bertoni Cuisinier, par mois, il est nourri	6... 00
Bossoni aide de Cuisine par mois et nourri	2... 50
Morezi Garçon de Cuisine par mois et nourri	2... 00
Cappari 1 <sup>er</sup> Domestique par mois	8... 50
Issidori 2 <sup>o</sup> Domestique par mois et nourri	2... 00
Martelli Jardinier par mois	6... 00
Albertoni Modelé par mois	3... 00
Deremo 2 <sup>o</sup> Modelé par mois	3... 00

*Nota.* la différence qui présente cet état avec les feuilles émises par les personnes attachées à l'établissement vient de ce que j'ai supprimé le traitement du focher dont se charge son maître sans augmentation pour le focher de l'Académie et pour le focher de l'Académie et pour le focher de l'Académie.